



VILLE ET DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE

Grahon Marie Thérèse Sidonie BEUGRE

Enseignant-Chercheur

UFR SHS (Département de Philosophie)

Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY de Cocody-Abidjan

RÉSUMÉ

La présente étude porte sur : Ville et dégradation de l'environnement en Afrique. Elle aborde cette question par une analyse des textes internationaux relatifs à l'urbanisation en Afrique. Elle montre que dans les villes africaines, les bases sur lesquelles reposent à la fois la croissance économique et le développement social, ne sont pas respectueuses de l'environnement. L'examen fait constater que toutes les dispositions et politiques d'urbanisation élaborées en Afrique depuis les indépendances, dans la perspective de faire des villes africaines, l'égales des grandes métropoles Européennes, apparaissent de toute évidence, ne pas trouver de véritables réponses. Cet examen met l'accent sur la nécessité d'élaborer une nouvelle stratégie, et une méthode socioéconomique au sein des villes en Afrique.

Mots clés :

Croissance, économique, développement, social, environnement, ville Afrique.

Abstract :

This study focuses on: City and environmental degradation in Africa. It addresses this question by an analysis of international texts relating to urbanization in Africa. It shows that in African cities, the foundations on which both economic growth and social development rest are not environmentally friendly. The review notes that all the provisions and urbanization policies developed in Africa since independence, with the aim of making African cities equal to major European metropolises, clearly appear not to find real answers.

This review emphasizes the need to develop a new strategy, and socioeconomic approach within cities in Africa.

Keyword :

Growth, economic, development, social, environment, African city.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.21929680>

1 Introduction

L'urbanisation est d'abord un processus spatial, celui « par lequel des hommes s'agglomèrent en nombre relativement important sur un espace relativement restreint » (M. Albin, 1993, p. 257). C'est aussi l'organisation et l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux, en préservant l'environnement. Notons que la vitesse avec laquelle la population s'est accrue dans les villes en Afrique, n'a pas permis à ces économies généralement pauvres, sous ajustement structurel depuis environ 25 ans, d'utiliser efficacement les ressources humaines disponibles, ni d'assurer les services sociaux minima requis. Cette urbanisation incontrôlée, engendre des problèmes environnementaux et sécuritaires réels auxquels, l'Afrique doit faire face.

Mais comme dans la Grèce antique au temps de l'essor de la démocratie athénienne au V^e siècle, « les sophistes » (Platon, 1950, p. 22^e) à travers la « rhétorique », proposaient des solutions aux individus et à l'État moyennant salaire. De même, depuis l'avènement des grands rhéteurs en Afrique, à partir de la colonisation, de grands concepts ont toujours été développés pour le bien des Africains, en échange de leurs matières premières agricoles et minières. La rhétorique actuelle est le développement durable ; juste après, le concept de l'émergence. Le développement durable, concept mondiale dont aucun pays africain ne maîtrise à ce jour le contenu, se présente comme la solution « prêt à mettre en œuvre » pour nous Africains, pour notre bien-être. Comme la démocratie doit entant que meilleure forme de gouvernement, apporter justice égalité et paix aux États africains, de même, le développement durable permettra à nos villes d'être durables.

Dans un contexte de mondialisation, où l'Afrique est déficitaire dans tous les domaines d'activités, pourra-elle réaliser la durabilité de ses villes ou subira-t-elle la durabilité de celles-ci ? Dans l'analyse de notre sujet, nous présenterons d'abord les causes de l'urbanisation rapide dans les pays africains. Ensuite, nous parlerons de quelques problèmes environnementaux liées à l'urbanisation rapide dans les villes africaines. Enfin, nous présenterons la nécessité pour l'Afrique, de s'approprier tous ces concepts qui nous viennent de l'occident avant leur mise en œuvre.

2 LES CAUSES DE L'URBANISATION RAPIDE EN AFRIQUE

La surpopulation urbaine est le problème majeur de l'urbanisation africaine du XX^e siècle. Toutes les études statistiques confirment cette tendance. Pour la FAO (1984, p. 16), les

ville africaines de 5 000 habitants à la fin de la décolonisation, ont vu leur population grimper à 75 millions en 1980 contre 40 millions en 1975 et 23 millions en 1960. La croissance moyenne de la population urbaine africaine en pourcentage se présente comme suit : 61,4% en 1950 contre 96,2% en 1980 et près de 115,1% en l'an 2000. En clair, l'urbanisation en Afrique progresse au rythme de 10% l'an. Cette urbanisation en progrès rapide résulte essentiellement du dépeuplement des campagnes au profit des villes.

Dans certains quartiers de la ville du Caire, on compte plus de 250 000 habitants au kilomètre carré tandis que d'autres métropoles, comme par exemple Kinshasa, voient leur croissance urbaine monter à 9% l'an. Notons que 35% des Zaïrois contre une population totale de 30 millions, vivent en ville. D'autre part, 12 villes zaïroises comptent 100 000 habitants, trois totalisent 500 000 habitants contre 2,5 millions pour la seule ville de Kinshasa. Au Nigeria le taux d'accélération était de 20% en 1980 et autour de 40% en 1983, soit au total 40% d'habitants urbains en trois ans. De plus, la population de la ville de Bamako s'est accrue de 4,5% en vingt ans contre 1,6% pour l'ensemble de la population du pays.

Selon la Banque mondiale (1992, p. 80), l'urbanisation de la Côte-d'Ivoire non seulement s'accélère à un rythme saccadé (10,7% l'an). Au surplus, Abidjan totalise 1 500 000 âmes, soit 34% de la population active totale du pays. Centre le plus urbanisé et port le plus engorgé, elle constitue de ce fait le pôle d'attraction de toute l'économie nationale. La République populaire du Congo quant à elle, compte près de 1,4 million d'habitants, 32,75% de cette population sont urbanisées. La capitale, Brazzaville, totalise près de 300 000 âmes. Sur les 2 800 000 habitants que compte la Centrafrique, 250 000 habitent Bangui, la capitale, contre 45 000 pour Barberati, deuxième ville importante du pays. Une autre étude de la banque mondiale sur l'urbanisation en Afrique, démontre que le phénomène est trop rapide, incontrôlée, augmenterait à un rythme moyen de 4,0% par an, au cours des vingt dernières années, et devraient croître entre 2,5% et 3,5% par an, d'ici 2055 avec une incidence sur le PIB.

Mais quelles sont les causes de cette croissance urbaine trop rapide ?

Les causes qui sous-tendent cette croissance urbaine démesurée sont multiples et s'entrecroisent. Parmi les plus importantes, l'exode rural vient en tête. Il constitue une sorte de vivier dans lequel les villes africaines viennent puiser leur démographie galopante. Cet exode rural tient à plusieurs facteurs au nombre desquels, nous retiendrons les facteurs économiques, naturels ainsi que les conflits armés.

En effet, des jeunes et des femmes quittent le plus souvent les campagnes ou leurs villages pour les villes. Pour E. Bernardin (1993, p. 237), l'exode rural découle de plusieurs facteurs, qui couvrent à peu près tous les aspects de la vie économique et sociale.

Ce sont les difficultés de la vie paysanne qui se traduisent par une faiblesse de revenus, l'insuffisance et l'inadéquation des services offerts en milieu rural. Face aux situations de pauvreté et de malnutrition liées aux problèmes de l'activité agricole devenant chaque jour, de plus en plus alarmantes, les marges de manœuvres des paysans demeurent fort réduites. C'est donc, sous l'aiguillon de la faim, de la misère que se produisent les mouvements des populations. Les ruraux ne se résignant plus de leurs situations socio-économiques précaires, intolérables s'émigrent, avec pour ambition de trouver un emploi, une opportunité en ville afin d'améliorer leurs conditions de vie.

En ce sens nous dit A. Badabang (1985, p. 849), vers 1973, la zone soudano-sahélienne et l'Éthiopie ont connu une chute importante de la pluviométrie étalée sur plusieurs années. Comme conséquences de cette longue sécheresse, les villes d'Agadès (Niger), Nouakchott (Mauritanie) et Addis-Abeba ont accueilli un nombre important de réfugiés, chassés des campagnes par la famine. Durant cette année-là, la population de Nouakchott, de 400 000 âmes, a grimpé subitement à 1 million. La famine, consécutive à l'aggravation du déficit alimentaire, engendré par la rupture de l'équilibre entre la pression démographique et la diminution des terres cultivables. Ce rétrécissement dû au développement intensif des cultures industrielles, notamment le café et le cacao, imposé par l'économie coloniale de traite, favorise le déplacement massif des paysans d'une région à l'autre, et le surpeuplement de certaines régions, considérées plus fertiles que les autres.

Pour A. Badabang (1985, p. 840), le motif premier qui incite les paysans à quitter les campagnes est l'argent. Il sert à payer la dot, l'impôt et autres gadgets qui talonnent la vie routinière : transistors, vêtements... Or, les campagnes recroquevillées sur elles-mêmes, n'offrent que peu d'occasions propices à gagner beaucoup d'argent, pour s'offrir tous ces biens matériels, qui participent à l'harmonie et à l'enrichissement de la vie. Pour gagner de l'argent, une seule perspective se présente au paysan ; s'installer un jour en ville où se concentrent les entreprises et les administrations publiques, supposées à même d'offrir des emplois aux citadins.

À ce besoin d'enrichissement s'associent les facteurs naturels. L'alternance de la saison des pluies et de la saison sèche, marquée parfois dans certaines régions par de longues périodes de sécheresse, résultante de la baisse de la pluviométrie. Selon A. Diop, la sécheresse ne favorise guère le développement des cultures vivrières, c'était le cas de la zone soudano-sahélienne en 1964 où la chute de la production arachidière a refoulé de nombreux paysans sénégalais vers Dakar, Abidjan et Saint-Louis. En cette année-là, plus de 670 000 Toucouleurs sur 260 000 ont reflué vers Dakar, Thiès, Rufisque, Kaolack et Abidjan. De leur côté, les populations Mossi, en raison de la longue saison sèche qu'elles connaissent chaque année, se réfugient habituellement dans les pays côtiers où elles vont grossir la main-d'œuvre urbaine à bon marché. En 1965, 52 000 Mossi étaient régulièrement dénombrés au Ghana, 17 260 à Abidjan et les Bamiléké représentaient près de 20% de la population urbaine de Yaoundé et Douala.

Il faut également noter que l'un des facteurs de l'urbanisation incontrôlée dans les villes africaines est lié aux guerres. Selon P. Decraene (2015, p. 134), le continent noir est troublé par de nombreux conflits et crises, dus à des tensions intérieures qui ont abouti à l'éviction des équipes civiles qui contrôlèrent le pouvoir durant les années immédiatement postérieures à l'indépendance. En effet, de nombreux conflits armés ont troublés l'évolution d'un nombre important de pays sub-sahariens tels que les guerres frontalières comme celles opposant la république de Somalie et l'Éthiopie, la république de Somalie et le Kenya et l'Éthiopie et le Soudan. Pendant la guerre du Rwanda, de 1994 à 1995, en moins d'une semaine, près de deux millions de personnes ont quitté le Rwanda pour se réfugier au Congo-Kinshasa autour des villes de Bukavu et de Goma. Selon le rapport du projet Mapping (2013, p. 258), les Hutus qui tentent de fuir dans la forêt, à l'Ouest, ont traversés toute la République Démocratique du Congo, à pied, sur une distance de plus de 2.710 km. En somme, les facteurs économiques

caractérisés par le besoin d'enrichissement de la population, les facteurs naturels qui se manifestent par la baisse de la pluviométrie avec ses effets pervers, sécheresse, famine, qui entraîne chute et rechute de la production vivrière, avec des populations qui fuient les zones de combat. Les conséquences sont dramatiques, diverses au rang desquelles figurent les problèmes environnementaux.

3 URBANISATION RAPIDE ET PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

Les villes africaines se caractérisent par une infrastructure qui est à l'origine d'une dichotomie urbaine qui fait coexister opulence et misère. Parlant de la ville en Afrique, A. Badibanga (1985, p. 80) affirme que : « Son mode d'organisation, le point focal ainsi que la vocation originelle de la ville en Afrique, émane de la colonisation et continue en perpétuer le souvenir ».

Pour André, le paradoxe vient de ce que les villes africaines continuent de perpétuer le souvenir de l'urbanisation coloniale malgré l'indépendance des états africains. Si au temps colonial, la cité indigène construite à la hâte, mal éclairée, était située à la périphérie de la ville européenne, le mur que l'urbanisation coloniale a dressé entre colon et colonisé, avec les indépendances des pays africains, s'est transmué en barrière entre masse et élite. Cette urbanisation à pôles juxtaposés, génère une discrimination entre villas et taudis, comme dans le temps colonial entre la ville européenne et la cité indigène.

Ainsi, la cité indigène prend aujourd'hui le nom de « bidonvilles » (M. Davis, 2006, p. 20). Dans de nombreuses villes d'Afrique, une importante partie de la population vit dans des bidonvilles, ces installations de bidons et autres débris, amassés dans les décharges des classes aisées.

Ces taudis ne donnent accès à aucune infrastructure ni service de base qu'il s'agisse de logement, d'éducation, de santé, d'eau, d'hygiène ou de transport. Le bidonville constitue aujourd'hui, le premier site d'accueil de tous les migrants qui arrivent dans les villes en Afrique. Faute d'un cadre susceptible de contenir la surpopulation urbaine, les principaux facteurs de maladies liées à l'environnement physique sont : l'eau, l'assainissement, l'hygiène, la pollution de l'air domestique, et le traumatisme d'origine physique.

En effet, la problématique de l'accès à l'eau potable dans les villes africaines est liée à la forte croissance urbaine. Les besoins en eau, la disponibilité et la qualité des ressources contraignent les villes à recourir à des sources d'approvisionnement éloignées dont l'exploitation urbaine est coûteuse (K. Katsongo, 2010, p. 186). Le problème majeur des réseaux existants est l'extension de la desserte. L'accès direct ou indirect à l'eau est souvent exceptionnel pour les habitants des villes et seule une faible partie de la population possède un branchement domestique. Les besoins en eau, la disponibilité et la qualité des ressources contraignent les villes à recourir à des sources d'approvisionnement éloignées dont l'exploitation est coûteuse urbaine. Par exemple, un individu qui consomme de l'eau non potable peut contracter une maladie véhiculée par des parasites ou cette eau peut avoir permis la reproduction de moustiques qui lui transmettent le paludisme.

En Afrique, subsaharienne, occidentale, centrale et orientale, la plupart des pays ont un taux de couverture en assainissement urbain inférieur à 50%. Par ailleurs, les saisons de pluies

en Afrique subsaharienne sont sources d'inquiétude pour les populations urbaines, le régime pluviométrique de cette partie du continent rend l'évacuation des eaux pluviales difficile et onéreuse, car elle nécessite des ouvrages de dimension importante. Les inondations peuvent causer d'importants dommages matériels et corporels. Elles posent des problèmes à la fois aux habitants des zones sinistrées, mais aussi aux autorités publiques en charge de la gestion de l'espace urbain (L. Caramel, 2017, p. 3).

En 2012, une étude de la banque mondiale (2018, p. 18) a montré que « 748 millions de citoyens n'avaient pas accès à une installation d'assainissement améliorée, dont 27% vivaient dans les villes d'Afrique subsaharienne où le niveau de couverture est le plus faible ».

Les épisodes pluvieux peuvent engendrer des volumes et des flux d'eau parfois difficiles à maîtriser. Les inondations et les mares stagnantes constituent des risques sanitaires pour les habitants, en raison des épidémies et des dommages corporels et matériels qui en découlent. Les écoulements violents et la stagnation de l'eau suite aux précipitations peuvent détériorer, voire détruire le milieu urbain par des glissements de terrain et par la dégradation ou la destruction des bâtiments et des équipements publics. Les villes d'Afrique subsaharienne sont des espaces à risques sanitaires multiples, du fait de l'urbanisation rapide et non planifiée qui apporte insalubrité, fortes concentrations humaines et habitat précaire.

Comme on le voit, il y a des risques à vivre dans un environnement malsain, où les déchets ne sont pas ramassés et où, les habitants défèquent en plein air. Les mouches se posant sur les ordures, se posent ensuite sur les aliments, et les contaminent. Les eaux de ruissellement chargées de débris s'infiltrent dans la nappe phréatique, polluant les eaux de puits ou de cours d'eau que consomment certains ménages. L'environnement insalubre, leurs conditions de vie sont des facteurs déterminants voire aggravants pour les pathologies dites de promiscuité ou de pauvreté. Cela engendre une situation d'épidémiologie nouvelle caractérisée par des pathologies infectieuses et parasitaires des pays en développement. Or la bonne santé est une condition nécessaire pour que le citoyen, surtout le plus pauvre, puisse s'assurer des moyens durables de subsistance.

Aussi, la délinquance, la violence urbaine, l'insécurité foncière, les catastrophes naturelles et anthropiques sont des maux, menacent-elles la sécurité des citoyens. La délinquance, exacerbée dans les très grandes villes comme Lagos, Johannesburg, Le Cap, Durban, Nairobi, affecte la qualité de vie des populations et des communautés, et a des répercussions socio-économiques à tous les niveaux. La violence urbaine sous toutes ses formes a un impact négatif sur la santé et les moyens de subsistance des individus. Dans les zones de conflits ou en guerre elle compromet l'économie des villes.

Dans les ménages pauvres, qui utilisent la bouse animale, le bois et les résidus agricoles, les réchauds, sans une ventilation suffisante de la cuisine ou du domicile, sont particulièrement exposés aux agents polluants émanant de la combustion. Les femmes, chargées de la cuisine, les enfants des ménages qui utilisent ces combustibles à base de biomasse sont les plus vulnérables. Les enfants en bas âge, présents auprès de leurs mères à la maison, courent un risque plus grand car leur système respiratoire est fragile.

Selon S. De Weerdt (2008, p. 1) la destruction du paysage naturel en temps de guerre n'est pas nouvelle, mais l'ampleur de la destruction apportée par les récents conflits au Rwanda et au Congo-Kinshasa, et plus généralement dans la région des Grands lacs africains, ont

considérablement détruit le paysage naturel et ont produit les effets dommageables pour notre planète. En effet, les réfugiés, dans l'espoir de trouver dans ces villes une satisfaction à leurs besoins fondamentaux tels que l'eau, bois à brûler et nourriture, occupent tous les abords des aires protégées de la ville. Ainsi, l'agriculture urbaine qui ne se réfère pas uniquement à la production végétale, mais aussi à la production animale se développe sur des espaces variés comme les zones non constructibles, le long des voiries ou à proximité de points d'eau. Ils détruisent ainsi, les institutions humaines telles que les parcs nationaux, avec entre autres conséquences une déforestation massive, la mort des espèces vulnérables et menacées, le braconnage, la destruction d'infrastructures provoquant ainsi le déclin du tourisme. Les conflits armés soulèvent d'importants et cruciaux enjeux environnementaux qui paraissent de plus en plus évidents quand on songe aux effets immédiats que peuvent engendrer les déplacements massifs de populations ou l'installation des camps de réfugiés.

On comprend aisément que cette urbanisation à laquelle les gouvernements africains ne savent pas toujours faire face, engendre des problèmes de salubrité, d'insécurité, de promiscuité, de chômage, de prostitution, de transport en commun, de pollution de l'air, d'accumulation de déchets, de délinquance, d'alimentation en eau et en électricité et d'assainissement. Ainsi donc, les problèmes environnementaux constituent-ils des risques importants pour la santé des citoyens, et en particulier, des populations pauvres.

4 UNE NOUVELLE APPROCHE POUR DES VILLES DURABLES EN AFRIQUE

Dans les villes africaines, la population vit dans des conditions précaires et est astreinte à d'importants risques de santé. Aujourd'hui le bidonville, tumeur géographique de la pauvreté urbaine, se présente comme la forme la plus achevée de la paupérisation de certaines parties de ces villes. Le problème de la surpopulation que connaît l'urbanisation africaine, est à la base d'une baisse de crédibilité du discours politique et d'une crise d'autorité entre les acteurs politiques et les populations ; cela s'observe par les nombreux conflits que connaît l'Afrique.

Après le développement de concepts comme l'ajustement structurel et l'émergence qui ont probablement produit des effets mitigés, les acteurs politiques dans l'obligation de renouveler les catalogues thématiques de leurs discours, se sont tournés depuis une dizaine d'années, vers une nouvelle rhétorique, celle du développement durable. Selon P. Saffache (2006, P. 803), ce nouveau concept, répond à la définition suivante : « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (R. ONU, 1987). En 1992, le concept de développement durable fut véritablement consacré lors du sommet de la terre à Rio de Janeiro : 182 états s'engagèrent alors à tout mettre en œuvre pour concilier développement économique et respect des milieux naturels, mais surtout respect des populations vivant directement de ces milieux. Pour P. Saffache (2006, P. 803),

« Le concept de développement durable est intrinsèquement impossible à atteindre. Car, la juxtaposition des concepts « développement » et « durable » est contradictoire. Le développement renvoie à l'expansion des activités humaines, tandis que le terme durable sous-tend un état stable, figé dans le temps. En définitive, peut-on envisager un développement humain figé ? Le développement n'est-il pas intrinsèquement dynamique ? ».

Mais F. Dubet (2006, P. 8) affirme qu'« elle est potentiellement porteuse d'une capacité à transcender les découpages géographiques et sectoriels traditionnels et aussi parce qu'elle offre l'opportunité de réarticuler un discours ambitieux ».

Ce concept philosophique ayant pour finalité la survie de l'humanité, le développement durable devint une étiquette marketing bon chic, bon genre, dans l'air du temps. En effet, pour mieux l'adapter au continent Africain, un modèle de cette nouvelle rhétorique a même été conçu, prêts à être mis en œuvre avec des plans stratégiques et des actions concrètes définies et budgétisés avec des prélèvements déjà prévus sur l'exploitation des produits du sol et du sous-sol des pays africains.

C'est pourquoi certains experts du développement peuvent affirmer que les villes africaines ne deviendront des villes durables, que si et seulement si, des institutions internationales, jouent le rôle de catalyseurs au sein des entreprises africaines les accompagnent comme cela se fait depuis la colonisation, sur des sujets comme la responsabilité sociétale ou encore la possibilité de bénéficier des fonds ou mécanismes de financements par rapport à leur secteur d'activité.

En effet, le développement durable est comme un autre discours rhétorique sans contenu spécifique ou dans le contexte des pays en développement, comme un habillage cosmétique au vu de l'étroitesse de la marge de manœuvre politique. Sur le plan pratique, de fonctionner comme une « illusion motrice » qui a en son sein, trois courants qui restent encore à élucider. La première conception selon lui, est la position unipolaire du développement durable cette position est particulièrement défendue dans le milieu des affaires. La seconde perspective, bipolaire, veut réconcilier économie et environnement. Amorcée par l'économie écologique, cette conception du développement durable utilise des catégories d'analyses économiques pour la protection de l'environnement. Une troisième conception du développement durable adopte une approche tripolaire avec cette fois-ci, la reconnaissance de la dimension sociale aux côtés de l'écologie et de l'économie.

Selon cette perspective, les principes sur lesquels repose la notion de développement durable, sont l'équité sociale, l'efficacité économique et l'intégrité écologique.

De même, L. Sauvé (2007, P. 32) dans *Chemin de Traverse*, affirme que « Les promoteurs du développement durable font valoir son statut heuristique » c'est-à-dire un « chemin » ou un « pont » vers un nouveau monde selon eux ; mais en même temps, ils confondent ce concept avec un principe universel. Ils insistent sur son institutionnalisation : d'une proposition, on passe à une norme, à une prescription : c'est désormais le chemin, le pont, et c'est finalement la destination. Le concept de développement durable correspond à la construction sociale d'un projet salvateur, une bouée au cœur de la crise de la sécurité qui caractérise actuellement nos sociétés, mais il semble que l'on confonde moyen, sens et finalité.

Comme on le voit, la notion de développement durable ranime les remises en causes du concept de développement qui ont porté entre les années 1950 et 1970, sur les questions des inégalités, des besoins essentiels et de la possibilité pour les pays non industrialisés, de choisir leur modèle de développement. Pour les pays en développement, la problématique environnementale est venue se superposer à ces revendications de telle sorte que le

développement durable permet d'interroger le processus de mondialisation et le modèle de développement industriel à partir des nouveaux enjeux environnementaux.

Pour Lucie SAUVE, le mouvement complexe engendré par le concept de « développement durable » à la dimension des groupements comme à celle des pays et des organisations internationales n'est pas facile à appréhender, car on y trouve une double tension. D'une part, en raison de son caractère optimiste, l'objectif d'assurer une meilleure qualité de vie grâce au développement soutenu et de sa nature très malléable, le développement durable apparaît comme une habile stratégie séductrice à l'intention des acteurs de la sphère politico-économique, qu'il importe de convaincre d'intégrer des préoccupations sociales et environnementales à leur agenda de croissance économique; c'était d'ailleurs la fonction première de ce concept, envisagé comme un compromis à l'issue des travaux de la « Commission Brundtland dans les années 80 » (F. Dubet 2011).

Pour lui, c'est dans un souci de « démocratiser » le développement durable, qu'on invite chaque groupe social, chaque organisme, à s'approprier ce terme flou, et à lui donner le sens qu'il souhaite, en fonction de son propre contexte d'action. Il faut certes reconnaître à ce sujet que de nombreux organismes et éducateurs s'en sont fort bien accommodés jusqu'ici pour réaliser des projets socialement et écologiquement pertinents. Ce qu'ils retiennent généralement de la proposition du développement durable, c'est l'idée de contribuer à la « durabilité » ou viabilité de l'environnement et de « développer » l'éducation, la santé, la résilience, la sécurité, l'emploi, la participation, la démocratie, la paix, la dignité, l'équité, la culture.

Une enquête réalisée sur le développement durable a montré d'une part, que cette thématique est une mosaïque des meilleures intentions du monde qu'on tente d'intégrer entre elles et qu'on accepte de rassembler sous le vocable de « développement durable » au nom d'un consensus international et dans un souci de rester dans l'ornement d'une légitimité financière. Mais d'autre part, on observe que la rhétorique du développement durable sert dans trop de cas à légitimer des « mécanismes de développement propre », il suffit de changer quelques éléments accessoires et d'utiliser le vocabulaire de la « durabilité » pour justifier les mêmes politiques et pratiques de « développement » qui n'ont cessé de creuser l'écart entre riches et pauvres et de poursuivre le projet d'occidentalisation du monde.

Selon S. Latouche (2004, P. 87) la vertueuse « lutte contre la pauvreté » visée par le développement durable répond à l'un des Objectifs du millénaire de l'ONU (où la pauvreté est perçue comme la cause des problèmes et non comme le résultat) : cette lutte apparaît comme « un nouvel instrument d'intégration subordonnée à l'économie mondialisée » ; elle est axée non pas sur la réduction des inégalités et le partage du pouvoir sur les ressources, mais sur l'accroissement du capital.

Paradoxalement, c'est précisément son flou conceptuel qui fait la force « ou la faille selon les points de vue » (A. Lapeyre 2012, PP. 34-53) du développement durable, puisqu'il devient passe-partout. Ce flou favorise sa résonance avec divers autres cadres conceptuels et stimule la créativité pour lui donner un sens.

Autrement dit, le cadre théorique de l'éducation pour le développement durable reste pauvre et quand on cherche à l'enrichir, on lui associe des éléments qui ne lui sont pas spécifiques, des éléments empruntés à d'autres champs tels que la pédagogie générale, de l'éducation relative à l'environnement, de l'éducation à la citoyenneté, de l'écologie politique

ou de l'écodéveloppement. Le développement durable s'inscrit sous la bannière de la nouveauté, mais devient en réalité, une entreprise de récupération, tant philosophique, stratégique que pédagogique.

Mais face aux rapports que les experts de la mondialisation, produisent chaque trimestre sur l'urbanisation rapide des villes en Afrique et sur la dégradation de son environnement, l'Afrique peut-elle rejeter du revers de la main cette nouvelle rhétorique au risque de se soustraire de la mondialisation ?

C'est pourquoi, même si pour de nombreux pays africains, cette nouvelle rhétorique demeure un flou total, pour certains experts, l'Afrique doit se décider de faire du développement durable, son cheval de bataille, avec une nouvelle approche des questions écologiques, socioéconomiques et techniques au sein de la ville africaine. Quant aux gouvernements, ils doivent faire face au problème de l'urbanisation en mettant en pratique les principes du développement durable à travers la mise en place de politique de planification, de développement dans les villes et de construction d'infrastructures.

En effet, le continent africain est confronté d'une part aux challenges liés à la croissance urbaine, et de l'autre, à la nécessité de préparer un avenir urbain durable dans les villes africaines de demain.

Les pays africains doivent à travers développement durable, freiner la migration des campagnes qui ne fait qu'accentuer la gravité du problème urbain, aux prix de politiques de développement agricoles novatrices. La pauvreté urbaine se nourrit de la pauvreté rurale, de la même façon, le progrès urbain se nourrit du progrès rural. Des solutions les plus efficaces et les plus durables seraient de redonner vie et le goût de vivre à la campagne. En effet, la ville durable africaine devra donc se construire sur la base d'un processus progressif de planification dont la prise en compte de certaines stratégies et exigences implique une nouvelle approche des questions écologiques, socioéconomiques et techniques, tout en mettant l'homme africain et l'amélioration de ses conditions de vie au centre des projets urbains.

Aussi, la ville durable doit limiter les impacts environnementaux et sanitaires des activités citadines et garantir un cadre de vie sain à la population à travers la gestion des déchets, des moyens de transports moins polluants, le suivi de la pollution de l'air, le traitement des sols pollués, la gestion rationnelle de l'eau, l'accès à l'énergie à coût réduit ainsi que la création de services dédiés à l'environnement.

Les africains doivent anticiper et garantir les perturbations, le changement climatiques en mettant en place, un excellent moyen de prévention contre les risques liés aux catastrophes naturelles.

Les États africains doivent travailler à relever le défi social en améliorant l'équité sociale et en soutenant l'accès à l'emploi, aux logements, à l'éducation et à la santé. Dans ce combat qui n'est pas des moindres, la ville durable africaine devrait avoir ses spécificités et non une copie conforme les objectifs dictés par l'occident.

En Afrique de l'ouest, le secteur informel pourrait représenter environ 75% de l'emploi. On ne pourra donc pas parler de villes durables en Afrique de l'ouest, si la question du secteur informel n'est pas traitée sérieusement. En plus des initiatives publiques, le soutien du secteur privé est primordial pour avoir accès aux capitaux nécessaires au financement de l'ensemble des projets, quelles que soient leurs tailles : Trouver des financements adaptés aux spécificités,

aux besoins locaux, et au contexte de décentralisation de chacun des pays est nécessaire. En effet, pour les experts du développement durable, maîtres et possesseurs du chemin, de la solution pour la durabilité des villes, la construction et le fonctionnement de la ville durable africaine nécessitent d'une part la mobilisation des ressources exogènes et endogènes, de l'autre de nouveaux modes de gouvernance, impliquant toutes les parties prenantes, à commencer par les habitants à la conception des projets sur le développement durable.

Comme on le voit, l'Afrique n'a pas le choix, d'une part, à cause de la dégradation de son environnement o ces villes sont, depuis la colonisation des espaces à risques multiples pour ses populations d'autre part, à cause de la pauvreté sociale et le dénuement intellectuel de sa population qui amène l'occident à toujours lui imposer des solutions toutes faites pour son développement. Mais parlant de l'âme Humaine Platon affirme qu'

« Ainsi, immortelle et maintes fois renaissante l'âme a tout vu, tant ici-bas que dans l'Hadès, et il n'est rien qu'elle n'ait appris ; aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que, sur la vertu et sur le reste, elle soit capable de se ressouvenir de ce qu'elle a su antérieurement ».

Pour Platon, l'immortalité de l'âme permet l'existence d'une connaissance prénatale. La connaissance de l'âme est acquise hors incarnation, ce qui explique la présence d'une connaissance non acquise sur terre. La connaissance est donc ressouvenir car elle est présente mais voilée. Par ailleurs, une remémoration permet l'accès à toutes les vérités de l'âme. La remémoration est donc un effort d'investigation intellectuelle.

Cette théorie Platonicienne de l'âme se présente comme une espérance pour tout Humain en générale et en particulier pour l'africain.

Si l'objet d'une connaissance est suscité par les sens, son apparition réelle au sein de l'âme provient de sa réminiscence. Les sens ne sont alors, que des outils qui aident l'âme à accoucher de ses oublis. La méthode qui permet de faire « accoucher » à n'importe quel homme, un savoir qu'il croyait ignorer, simplement en lui posant des questions est la maïeutique. Pour le prouver, Platon, dans le Menon, interrogera un esclave sur un problème mathématique alors que celui-ci ignore tout de cette science. À terme, grâce aux questions de Socrate sur « comment trouver le double d'un carré de quatre pieds, tracé sur le sol », le petit esclave de Ménon accouche de certaines vérités géométriques et universelles que son âme a, autrefois, contemplé, peut-être de loin, ou de près. En effet, comme l'esclave dans le *Ménon*, la connaissance des choses est dans l'âme de l'Africain. Il est donc indispensable que les Africains prennent en compte les spécificités liées à leurs us et coutumes, leurs pratiques et leurs cultures dans l'élaboration des questions qu'ils devront poser aux jeunes africains pour leur faire accoucher les vérités qu'ils portent en leur âmes comme l'esclave dans le Menon. Car Socrate rapportant les propos de la prêtresse Diotime, dans le Banquet de Platon (1950, P. 201d-212b), affirme que l'âme de chaque être humain, quelle que soit son origine est enceinte et qu'elle désire accoucher. Or, cet accouchement ne peut se faire que dans la Beauté selon Diotime.

Les africains devraient comprendre que dans l'analyse de toutes les situations liées à l'Humain, chaque groupe a plus ou moins une manière ou une méthode propre à lui de les régler. Il importe donc que désormais, l'Africain cherche à analyser les problèmes d'abord selon la vision et les spécificités africaines, avant de les enrichir avec celle venue des autres civilisations.

5 Conclusion

Il convient de retenir que si l'exode rural est l'une des conséquences de la pauvreté rurale et également une des causes de la paupérisation rurale dont les graves conséquences restent palpables sur la santé des habitants, le cadre de vie et l'environnement des citadins y est préoccupant.

Des solutions efficaces et durables doivent être trouvées pour redonner le goût de vivre à la campagne à travers une politique de revalorisation du travail rural.

En effet, les dirigeants Africains, face au surpeuplement des villes qui a entraîné une dégradation de l'environnement urbain et aux différentes thématiques et rhétoriques proposées par l'occident tels que le développement durable, l'Afrique doit désormais, chercher à analyser la conception africaine du développement durable, avant la planification et la mise en œuvre de toute politique de durabilité des villes africaines.

RÉFÉRENCES

- [1] ARNAUD Diemer, CHRISTEL Marquat, (2014), L'éducation au développement durable serait-elle en train de remettre en cause notre système éducatif ? », Éducation au développement durable. Enjeux et controverses. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- [2] COQUERY-VIDROVITCH Catherine, (1993), *Histoire des villes d'Afrique noire des origines à la colonisation*, Albin Michel.
- [3] Banque Mondiale, (1992), Strategy for African Mining, Rapport technique, Banque Mondiale.
- [4] BERNARDIN Emmanuelle, (1993), L'espace rural haïtien, bilan de 40 ans d'exécution des programmes nationaux et internationaux de développement, Le Harmattan.
- [5] BADIBANGA André, (1985), L'urbanisation mimétique et l'extraversion des villes africaines, Revue Tiers dans Monde.
- [6] CAMEL Laurence, (2017), Un milliard de citadins dans vingt ans : l'Afrique est-elle prête, Le Monde.
- [7] CÔTE, Marc (dir.), (2015), Villes africaines : environnement et enjeux de développement durable. Paris : Karthala.
- [8] DAVIS Mike, (2006), Le Pire des mondes possibles, De l'explosion urbaine au bidonville global, La Découverte.
- [9] DECRAENE Philippe, (2015), Vieille Afrique jeune nations, Puf.
- [10] FAO, (1984), Situation mondiale : dix ans après la Conférence mondiale de l'alimentation, Urbanisation, agriculture et systèmes alimentaires, Fao.
- [11] KATSONGO K, (2010), Alternatives de partenariats pour la gestion de l'eau potable dans les quartiers pauvres des zones urbaines : cas de Kinshasa, Montréal : Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, thèse en aménagement.
- [12] LAPEYRE Alexandre, BONNEFONT Annie, (2012), Quelles sont les évocations du développement durable ? Une approche par la technique projective du collage », Management & Avenir.
- [13] LATOUCHE Serge, (2004), Survivre au développement : De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative, Mille et une nuit,
- [14] PLATON, (1950), Menon in Œuvres Complètes, Gallimard, traduction, Léon Robin.
- [15] PLATON, (1950), Le Sophiste in Œuvres Complètes, Gallimard.

- [16] SAFFACHE Pascal et MOUTAMALLE Lise, (2006), Le développement durable : entre espoirs et illusions, Études caribéennes.
- [17] SAUVE Lucie, (2007), L'équivoque du développement durable, Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement, Université du Québec.
- [18] VAGUET Odette et Alain, (1993), Du bidonville à l'épidémie, la crise urbaine indienne à Hyderabad, Espaces tropicaux.
- [19] WEERDT Sara De, (2008), War and environnement, World Watch.